



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marabu-Fixogum 50 g

UFI

UFI: 9200-S0M7-Y007-S8JK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Préparation de colle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG

Asperger Strasse 4

71732 Tamm

Deutschland

No. de téléphone +49-7141/691-0

Service émetteur /
téléphone Department product safety

Adresse email de la
personne PRSI@marabu.com

responsable pour
cette FDS

Service émetteur /
téléphone Department product safety

Adresse email de la
personne PRSI@marabu.com
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Pour la France : + 33 (0)1 45 42 59 59, disponible 24/7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P405	Garder sous clef.
P501.9	Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
----------	--

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

No. CAS	64742-49-0
No. EINECS	921-024-6
Numéro d'enregistrement	01-2119475514-35
Concentration	>= 50 < 100 %

Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-cresol

No. CAS 119-47-1

No. EINECS 204-327-1

Concentration >= 0,1 < 0,3 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 1B H360F

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyeur connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Protéger les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle en cas de contact possible avec le produit (voir section 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage du produit (voir section 2) et/ou dans la section 11. D'autres symptômes sont possibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique



RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); une épaisse fumée noire; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Veuillez porter des vêtements garantissant une protection complète contre les produits chimiques. Les vêtements des pompiers doivent être conformes à la norme européenne EN469.

Autres données

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Tenir à l'écart des sources d'ignition. Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart les personnes non protégées. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Eviter d'inhalier les vapeurs. Pour les secouristes: Porter une protection individuelle. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Lorsque la préparation contient des solvants organiques: Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

limites d'exposition professionnelle. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage lors de l'application de la préparation. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir Section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Respecter les règles de protection de la santé sur les lieux de travail. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Classe de combustibilité B (matières combustibles liquides)
Classe de température T4

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker conformément à la réglementation en vigueur)

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Stocker entre 15 et 30 °C dans un endroit sec, bien ventilé et loin de toutes sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Si les conditions de stockage ne sont pas respectées, la durée de conservation minimale n'est plus garantie. Lorsque la préparation contient des solvants organiques: Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Préparation de colle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	699	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
-------------	--------------------------------



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	773	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	699	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2035	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	608	mg/m ³

6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-cresol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,48	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	22,4	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,635	mg/kg/d



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,175	mg/kg/d

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque cela est possible, la ventilation peut s'accompagner d'une aspiration aux postes de travail et d'une extraction générale convenable. Si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Avant les pauses et après la journée de travail, veuillez vous laver les mains et/ou le visage. Retirer immédiatement tout vêtement souillé ou imprégné. Avant réutilisation, les vêtements de travail souillés doivent être nettoyés. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

Si des travailleurs peuvent être exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils devraient utiliser un appareil respiratoire selon EN 140, équipé d'un filtre adapté à la fois aux particules et aux vapeurs, selon EN 14387, avec La sélection de tout équipement de protection respiratoire doit garantir qu'il est adéquat pour réduire l'exposition pour protéger la santé du travailleur et est adapté à celui qui le porte, à la tâche et à l'environnement, en tenant compte des caractéristiques

Protection des mains

Il n'y a pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange).

Utiliser des gants testés selon EN ISO 374.

En cas de contacts prolongés ou répétés, utiliser

Matériau approprié caoutchouc butyle

Épaisseur du gant > 0,7 mm

Temps de pénétration > 480 min

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Protection des yeux

Utiliser des protections oculaires testées selon EN ISO 16321-1 conçues pour protéger contre les projections de liquides.

Protection du corps



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Des blouses en coton ou en coton/synthétiques sont acceptables.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. En cas de dépassement des valeurs limites d'émission prescrites par la loi, une installation de traitement de l'air appropriée doit être mise en place.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide
Couleur	incolore
Odeur	odeur d'essence
Point de fusion	
Remarque	Non applicable en raison de la nature du produi

Point de congélation	
Remarque	Non applicable en raison de la nature du produi

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Substance de référence	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
Valeur	env. 80 °C
Pression	1.013 hPa
Source	Données de la littérature

inflammabilité

Inflammable.

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Substance de référence	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
Limite d'explosivité, inférieure	env. 1 %(V)
Substance de référence	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
Limite d'explosivité, supérieure	env. 8 %(V)
Source	Données de la littérature

Point d'éclair

Valeur	-18 °C
méthode	DIN 53213

Température d'inflammabilité

Valeur	env. 200 °C
Source	Données de la littérature

température de décomposition

Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
----------	---

valeur pH

Remarque	Non applicable
Remarque	La substance/le mélange est insoluble (dans l'eau)

Viscosité

dynamique	
Valeur	7500 mPa.s

Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

température 20 °C
méthode Brookfield

cinématique

Valeur > 10000 mm²/s

température 20 °C
méthode Dérivé de la viscosité dynamique

solubilité(s)

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

Pression de vapeur

Valeur env. 60 hPa
méthode Valeur de littérature

Densité et/ou densité relative

Valeur 0,72 g/cm³

Densité de vapeur relative

Valeur > 1
Source Données de la littérature

Caractéristiques des particules

Remarque Non applicable en raison de la nature du produit

9.2. Autres informations**Autres données**

Les données physiques sont des valeurs approximatives et se réfèrent aux composants utilisés importants pour la sécurité.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux. Éviter les concentrations élevées de vapeurs de solvants. Respecter les consignes relatives à la ventilation (section 8).

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, substances fortement alcalines, substances fortement acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

Regardez section 5.2 (Mesures de lutte contre l'incendie - Dangers particuliers résultant de la substance

Date de révision: 11.07.2023

Date d'impression: 18.11.2024

mg/kg

mg/kg

Page: 10 (15)



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

Remarque
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque
évaluation
Les critères de classification sont remplis.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

exposition répétée

Remarque
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent provoquer ces effets par pénétration à travers la peau. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et des effets immédiats et chroniques des composants de l'exposition à court terme et à long terme par voie d'exposition orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les

Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé pour ses propriétés écotoxicologiques identifiées. voir détails aux sections 2 et 3.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
LL50	11,4	mg/l
Durée d'exposition	96	h

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

N'est disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

Non applicable en raison de la nature du produit

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en respectant la législation.

Code de déchets CEE 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages contaminés

Avec les renseignements fournis dans cette fiche de sécurité, des conseils auprès des autorités s'occupant des déchets devraient être obtenus sur la classification des emballages vides.

Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

Les récipients qui ne sont pas vides sont à traiter conformément aux exigences légales nationales ou locales en matière de déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre	Transport maritime	Transport aérien
--	---------------------	--------------------	------------------



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

	ADR/RID	IMDG/GGVSee	
14.1. Numéro ONU	1133	1133	1133
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHÉSIFS	ADHESIVES	ADHESIVES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Remarque	Produit visqueux : Groupe d'emballage III , fûts qui ont une capacité unitaire maximale de 450 litres.	Produit visqueux : Groupe d'emballage III , fûts qui ont une capacité unitaire maximale de 450 litres.	Transport conformément aux dispositions de 3.3.3.1 de la réglementation pour le transport aérien de marchandises dangereuses (IATA), groupe d'emballage III (visqueux) - seulement pour FDS
Quantité limitée	5 l	5 l	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement		Polluant marin	
			
Code de restrictions en tunnels	D/E		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.
S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE)	90	%
COV (CE)	648	g/l

Autres réglementations

Le produit est conforme aux exigences du règlement 2019/1021 sur les polluants organiques persistants.

Le produit répond aux exigences du règlement 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le produit n'est pas soumis au règlement 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour.

Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006



Nom commercial: Marabu-Fixogum 50 g

Version: 8 / FR

Date de révision: 11.07.2023

N° de matière: 29010010000

remplace la version: 7 / FR

Date d'impression: 18.11.2024

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.